

COMPLÉMENTAIRE RETRAITE MUTUALISTE COREM



Protégez votre retraite comme
vous protégez votre santé

Avec corem, vivez votre épargne retraite en toute sérénité.

- Vous bénéficiez d'un **système de versements souples**, qui s'adapte à vos capacités d'épargne. Vos versements évoluent en fonction de votre âge et des ressources offertes par votre situation professionnelle. C'est un mode de versement juste et adapté à l'évolution de vos capacités financières.
- **Vous êtes libre d'interrompre vos versements sans aucune pénalité ni frais.** Tout versement suspendu peut-être repris ultérieurement.
- Les versements sont **déductibles du revenu net global**, pour chaque membre du foyer fiscal.
- Vous pouvez **protéger votre famille en cas de décès**, sous certaines conditions.
- Vous bénéficiez d'une **rente garantie tout au long de votre vie.** Une rente viagère vous sera versée jusqu'à la fin de votre vie. Vos versements, annuels ou mensuels, vous permettent d'obtenir des points qui seront convertis en rente, à partir de 55 ans. Plus vous avez épargné de points, plus votre rente sera élevée.

Pour plus d'informations : www.corem.com



COREM : LA SOLUTION RETRAITE DE LA MUTUELLE D'ARGENSON



Cher(e)s adhérent(e)s,
Cher(e)s ami(e)s,

La retraite est également au coeur de nos préoccupations. A cet égard, étant moi-même adhérent, je vous recommande particulièrement le COREM. Vous avez la possibilité de souscrire à cet excellent complément de retraite mutualiste, vos enfants ou vos connaissances peuvent aussi être intéressés.

Sentiments mutualistes

Le Président Gérard SABATIE



corem

donnons des valeurs à notre retraite

Allongement de l'espérance de vie, papy boom, ralentissement de la croissance de la population ou encore fort taux de chômage...

Vos retraites seront difficilement financées par les générations à venir rendant difficile le maintien de votre niveau de vie actuel. A moins de vous constituer une épargne retraite pour les compléter.

Encore faut-il choisir un bon régime de retraite complémentaire.

A la Mutuelle d'Argenson, nous sommes aussi soucieux de votre bien être actuel que de celui dont vous disposerez demain.

Pour répondre à cette préoccupation majeure, nous vous proposons une solution sécurisée et accessible à tous : Corem, fort de plus de 50 ans d'expérience.

Avec Corem :

- Vous pilotez vos versements sans aucune pénalité ni frais,
- Vous bénéficiez d'une rente garantie tout au long de votre vie.

**Vous souhaitez des informations complémentaires gratuites et sans engagement de votre part :
Contactez un des conseillers Corem au 02 28 44 46 09.**

AVEC LE COREM, VIVEZ VOTRE ÉPARGNE RETRAITE EN TOUTE SÉCURITÉ



Oui, je désire obtenir plus d'informations sur le régime Corem

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de Naissance : Profession :

Tél privé : Tél. professionnel :

Je souhaite être contacté(e) par un conseiller :

entre h et h
(une demande d'informations n'entraîne aucun engagement de
souscription)

MUTUELLE D'ARGENSON
& SMFEP
La Santé d'abord... La Solidarité en plus